

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Janvier 1873.

Chronique générale.

Le *Temps* annonce que plusieurs députés, qui sont en même temps conseillers généraux, ont, dit-on, l'intention de réunir, sans distinction de parti politique, ceux de leurs collègues qui appartiennent aux assemblées départementales, afin d'aviser en commun aux modifications dont la loi organique du 40 août 1871 leur paraîtrait susceptible.

Il y a là un mouvement qui correspond à une préoccupation de l'opinion publique et à des nécessités révélées par l'expérience. Nous l'avons dit souvent : la loi peut être bonne en principe, mais elle donne lieu à des difficultés d'application et à des divergences d'interprétation regrettables.

Nous avons, comme le fait le *Temps*, signalé notamment l'article 16, donnant aux conseils généraux le droit de statuer souverainement en matière de vérification de pouvoirs, annulant ainsi le contrôle impartial, désintéressé et sans variations, du Conseil d'Etat.

Il en est de même des dispositions de l'article 85, qui porte « qu'en cas de conflit entre la commission départementale et le préfet et aussi dans le cas où la commission départementale aurait outre-passé ses attributions, le conseil général sera immédiatement convoqué, et statuera sur les faits qui lui auront été soumis. »

C'est constituer l'assemblée départementale à l'état de juge et partie, et empiéter sur la juridiction naturelle et nécessaire des tribunaux administratifs.

Les textes relatifs aux comptes-rendus des délibérations ont aussi soulevé des difficultés plus ou moins graves.

Nous ne pouvons donc que mentionner

avec satisfaction le mouvement de critique et de progrès signalé par le *Temps*. Il appartient à ceux qui ont vu le mal d'indiquer le remède. C'est à eux de formuler des amendements qui, en rendant meilleure une réforme généralement reconnue bonne, en feront disparaître les défauts et lui donneront cette pleine clarté et cette pleine autorité, double et nécessaire attribut des lois essentielles. (Presse.)

M. de Corcelles est arrivé à Rome ; il est descendu chez M^{re} de Mérode.

M. de Corcelles est chargé par M. Thiers d'une mission toute officieuse près du Saint-Père.

Ce n'est point au nom du gouvernement que le Président de la République envoie M. de Corcelles à Rome, mais bien en son nom personnel.

Il est à croire néanmoins que M. de Corcelles pourrait bien retourner ou rester à Rome avec le titre d'ambassadeur.

Cet envoyé est chargé par le Président de porter au Saint-Père des protestations de respectueux dévouement, et de l'assurer qu'aucun changement dans la politique de la France à l'égard du Saint-Siège n'est survenu par suite de la démission de M. de Bourgoing.

Plusieurs membres de l'épiscopat se sont rendus, dimanche dernier, au ministère des affaires étrangères pour entretenir M. de Rémusat de la démission de M. de Bourgoing. Ce ministre aurait donné l'assurance qu'un changement de personne, dans le poste d'ambassadeur, ne devait motiver aucune inquiétude de la part de ceux qui s'intéressaient si vivement aux rapports du gouvernement de la République avec le Vatican.

La *Gazette de France* assure que la nouvelle donnée par quelques journaux, et d'après laquelle le ministère italien aurait l'intention de détacher de la loi des corporations religieuses les dispositions relatives

aux maisons généralices, lesquelles deviendraient l'objet d'une loi spéciale, est controuvée.

M. de Saint-Vallier, notre envoyé extraordinaire dans les départements occupés, est arrivé dimanche soir à Paris, où il vient passer en famille les fêtes du jour de l'an.

C'est à tort qu'on a annoncé la prochaine arrivée à Paris de M. le marquis de Banneville, ambassadeur de France à Vienne, en rattachant son voyage à l'incident Gramont. M. de Banneville n'a pas quitté et ne quittera pas son poste.

Une dépêche annonce que S. A. R. l'Infant Don Alphonse de Bourbon, frère du duc de Madrid, a pris le commandement des forces carlistes en Catalogne.

Plusieurs maires ont, dit-on, refusé de faire afficher le discours de M. Dufaure, ainsi que l'Assemblée l'a voté. Le ministre de l'intérieur a fait prendre des renseignements, et si le fait est certain, les fonctionnaires seront destitués pour avoir refusé d'obéir au pouvoir souverain, l'Assemblée.

On lit dans le *Courrier de France* :

« Nous apprenons que l'affichage du discours de M. Dufaure rencontre toujours les mêmes difficultés auprès de certaines municipalités de province. Divers rapports signalent, croyons-nous, à M. le ministre de l'intérieur des faits qui attestent l'esprit de résistance dont sont animées, en ce cas, les municipalités radicales.

Il importe que ces résistances aient un terme, et nous avons la confiance que, dans les instructions qui lui ont été demandées de nouveau par plusieurs préfets, M. de Goulard rappellera à leur devoir les fon-

tionnaires qui croiraient pouvoir transiger avec le respect dû à la loi. »

On lit dans la *Patrie* :

On nous assure que le nom de M. de Rochefort se trouvait sur la liste des condamnés à la déportation que l'*Orne* doit prochainement conduire à la Nouvelle-Calédonie.

Cette liste a été soumise au ministre de l'intérieur et elle est revenue de son cabinet avec une rature sur le nom de M. de Rochefort.

M. Mercier de Lostende vient prendre sa part aux débats de l'incident Gramont. Il a adressé une lettre au président de la commission d'enquête parlementaire pour expliquer que l'empereur Napoléon ne s'est jamais opposé à la candidature du duc de Montpensier au trône d'Espagne, — et que la déposition de M. Thiers est complètement fautive. Malgré tout ce que peut dire et publier M. Mercier, il ne parviendra pas à nous convaincre que la candidature d'un d'Orléans fût agréable à Napoléon.

Tous ces documents publiés — et qui serviront à écrire l'histoire — prouvent de plus en plus que l'Empire a commis plus qu'une grande faute, un crime en faisant la guerre, sans être prêt, sans s'être assuré d'alliances, qui, au dire de nos diplomates, étaient promises.

Les lettres de M. le duc de Gramont et de M. Mercier de Lostende viennent de provoquer la recherche, dans les archives du ministère des affaires étrangères, de différents documents diplomatiques sur lesquels le gouvernement coupte s'appuyer pour répondre aux interpellations qui ne manqueront pas de se produire dès la reprise des séances de l'Assemblée.

M. Thiers, avec une fidélité de mémoire remarquable, a donné lui-même les indications nécessaires pour retrouver des pièces dont il compte se servir, et dont on lui a

recevoir ; la vue des rebelles, insultés et maltraités par les soldats furieux, redoubla sa rage.

En pareil cas, Svinin eût été cramoi, et le sang lui serait monté au cerveau et aux yeux. Mitved, au contraire, était blême, et sa peau ordinairement colorée avait pris une teinte mate et verdâtre, ses yeux semblaient vouloir s'enfoncer sous ses épais sourcils et se refermaient à demi, comme aveuglés par la lueur phosphorescente qui s'en échappait ; il se tenait debout, tremblait comme s'il eût eu une forte fièvre, et ses dents claquaient.

Un moment il regarda les prisonniers avec une attention fixe, préoccupé, sans parler, sans remuer, et comme craignant de se distraire dans une importante méditation.

Enfin, et ce ne fut pas sans peine, ses mâchoires se desserrèrent, et d'une voix saccadée et si étouffée qu'on l'entendait à peine, il dit :

— Aux arbres... nus... les verges.

Ailleurs qu'en Pologne et en Russie les

soldats n'eussent pas compris ; ceux de Mitved obéirent sans hésiter.

Ils dépouillèrent les prisonniers, jusqu'à la peau, sans en excepter les femmes, et les attachèrent aux boulevaux les plus voisins.

— Allez ! fit Mitved en se rapprochant pour mieux voir (4).

Le sang qui coulait, les cris de douleur des victimes, que les Cosaques déchiraient à coups redoublés, semblèrent détendre les nerfs du général ; deux ou trois fois il daigna sourire et ses yeux pétillèrent de satisfaction, quand le vieillard se tordit sous un coup terrible qui lui arracha un lambeau de chair.

— Si l'on continue ils vont tous mourir, fit un chirurgien en s'approchant, un enfant vient déjà....

— Assez ! ricana l'Ours-Gris, assez pour les verges.

Et il fit signe à Tokolo qui, la tête enveloppée de linge et les dents brisées, oubliait

(1) Cette épouvantable exécution a eu lieu sur la Wierp, le 26 mars 1863.

ses souffrances pour se réjouir de celles de ses compatriotes.

Le traître approcha.

— Quelle est la femme du Podletz ? demanda Mitved.

— La voici, répondit Boleslas en montrant une jeune femme déchirée par les lanières, et, ajouta-t-il, voici ses deux enfants.

— Qu'on en fasse un bouquet avec le vieux, fit Mitved.

Les bourreaux enfoncèrent sur le bord du fleuve un pieux auquel ils attachèrent le vieillard, la femme et les deux enfants.

— Le goudron maintenant.

— Ah ! dit un Cosaque, il paraît que nous allons illuminer.

Et avec quelques camarades, il alla, de hutte en hutte, chercher de la paille et le goudron fondu dont les pêcheurs se servent pour calfater leurs canots.

Pendant ce temps, l'Ours-Gris donnait ses dernières instructions à deux lieutenants.

Les bourreaux se mirent aussitôt à l'œuvre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XXV.

UN MARIAGE SUR UNE TOMBE.

(Suite.)

Son calcul ne l'avait pas trompé ; revenus de leur stupeur, les Cosaques firent pleuvoir une grêle de balles dans la direction qu'ils supposaient suivie par le fugitif pour gagner la rive opposée, et lui permirent de traverser la Varta, un peu plus bas, sans aucun danger.

L'Ours-Gris était revenu à lui, sa joue était brûlante et portait, imprimée en rouge violacé, l'insulte sanglante qu'il venait de

affirmé l'existence sous le précédent gouvernement.

Un journal politique français, qui devait paraître à Belfort, a été interdit par l'autorité allemande. L'autorisation avait été primitivement accordée. Elle a été retirée au moment où le journal allait publier son premier numéro.

De très-grandes modifications sont projetées dans le service de la sûreté. Il dépendrait désormais, pour toute la France, de M. le préfet de police; cette organisation était en vigueur sous l'empire.

Une revue de la garde républicaine sera passée le premier dimanche de janvier par M. le général Ladmirault. On assure que M. Thiers assistera à cette revue si le temps le permet.

Au ministère du commerce, on paraît très-satisfait des correspondances belges relatives aux traités échangistes. On dit aussi qu'en Autriche les négociations sont poursuivies favorablement.

M. Thiers, dit le *Daily-News*, aurait donné l'ordre aux officiers de l'*Orenoque* de rester à Civita-Vecchia le premier jour de l'an et de s'abstenir de complimenter le roi et le pape.

Le départ de M. de Bourgoing a causé un grand déplaisir au Vatican.

Depuis la bataille de Sadowa, l'Italie s'applique à perfectionner son organisation militaire en s'appropriant autant que possible le type de l'organisation prussienne. A l'exemple de la Prusse, elle vient d'introduire dans le service de santé militaire une modification radicale.

Désormais, en Italie comme en Prusse, l'intendance n'aura plus à s'ingérer dans ce service qu'elle subordonnait : les médecins militaires sont affranchis de toute tutelle étrangère à la profession, en ce qui concerne le service technique, et ils sont attachés à la gestion administrative des établissements sanitaires. Cet exemple ne sera pas négligé, nous l'espérons, par la commission que le général de Cissey a instituée pour étudier les réformes que comporte l'organisation du service de santé militaire en France, et contre laquelle s'élèvent, même au sein de l'armée, des préventions que la dernière guerre vient de raviver.

Un grandissime festival aura lieu le dimanche, 12 janvier, au Palais de l'Industrie, au bénéfice des crèches, cette œuvre philanthropique si intéressante et si humanitaire.

Cette solennité musicale, sans précédent

jusqu'à aujourd'hui, sera donnée par plus de quarante sociétés orphéoniques de Paris et de la banlieue, composant un ensemble de plus de 4,000 chanteurs; par les musiques des quatorze régiments de la garnison de Paris (600 exécutants) et les musiques des deux légions de la garde républicaine dirigées par MM. Paulus et Sellenick. L'effet musical produit par ces masses chorales et instrumentales sera immense.

Cette belle fête de bienfaisance est placée sous le patronage des dames qui s'intéressent à la conservation des enfants des classes laborieuses.

LETTRE DE M. MERCIER DE LOSTENDE.

M. le baron Mercier de Lostende, ancien ambassadeur de France à Madrid, a adressé au président de la commission d'enquête du 4 septembre la lettre suivante, que nous reproduisons comme un document historique d'un grand intérêt :

Paris, le 28 décembre 1872.

Monsieur le président,

Je lis dans la déposition de M. le Président de la République devant la commission d'enquête du 4 septembre, le passage suivant :

« Il y avait beaucoup d'humeur à Madrid contre le gouvernement français, lequel avait mis le veto sur la famille d'Orléans, qui était la plus naturellement située pour remplacer la reine Isabelle. Le général Prim, se voyant privé par les Bonaparte d'un choix qui lui eût été si commode, s'en vengea en leur suscitant dans la Péninsule une candidature allemande. Tout le monde s'était demandé, à cette époque, pourquoi le général Prim repoussait le choix si facile du duc de Montpensier, et le motif vrai, c'était l'interdiction prononcée à Paris par le chef de la dynastie impériale.

» Ainsi, nous avons dû à la maison Bonaparte, non-seulement une guerre désastreuse, mais nous lui avons dû aussi le motif de cette guerre; car en refusant, pour un intérêt dynastique, la candidature Montpensier, elle faisait surgir, sans s'en douter, la candidature Hohenzollern. »

M. Thiers a été évidemment induit en erreur par des rapports passionnés. J'ai eu l'honneur d'exercer pendant six ans les fonctions d'ambassadeur de France en Espagne. J'ai été directement mêlé à tous les faits qu'apprécie M. le Président de la République, et j'affirme que le principe du gouvernement de l'empereur dans la Péninsule a toujours été celui de la non-intervention dans les affaires intérieures du pays. Les instructions diplomatiques et confidentielles que j'ai reçues, soit du ministre des affaires étrangères, soit de l'empereur lui-même, ne permettent aucune contradiction sur ce point capital. En effet, en ce qui concerne la candidature du duc de Montpensier, l'empereur daignait m'écrire la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Mercier,

» Je vous ai fait part l'autre jour de mes premières impressions, mais en réfléchissant à toutes les difficultés que rencontrera un gouvernement qui succédera à celui de la reine, je pense qu'il faut se borner à dire bien haut que mon gouvernement, issu du suffrage universel, reconnaîtra avec empressement tout gouvernement qui sera le résultat de l'élection populaire. En répétant ce thème sur tous les tons, sans avoir l'air de faire des réserves pour la combinaison Montpensier, on témoigne un grand respect de la souveraineté populaire et on ne froisse aucunement le sentiment national.

» Si, maintenant, la chance favorisait le duc de Montpensier, je crois qu'il rencontrerait tant de difficultés, qu'il ne resterait pas longtemps. Je vous remercie de votre correspondance et vous assure de mon amitié.

« NAPOLEON.

» Biarritz, le 3 octobre 1868. »

AFFAIRE BAZAINE.

L'*Industriel alsacien* publie le curieux récit suivant, que nous nous empressons de reproduire, sous toutes réserves toutefois.

J'ai appris un fait bien curieux et qui me paraît de nature à intéresser vos lecteurs. Le 16 courant, deux de mes amis étaient de service au bureau de bienfaisance, lorsqu'une grande femme, convenablement mise, se présenta pour solliciter des secours. Elle déclara se nommer fille Régnier, et avoir tenu une maison de chambres garnies dans la Krutenau. Mais la guerre a fait partir ses locataires, qui se composaient principalement d'étudiants en médecine; elle s'est vue forcée de vendre ses meubles, pièce par pièce, et a fini par tomber dans la plus profonde misère. Elle a ajouté qu'elle demeurait maintenant à la Robertsau, quartier Blanc.

Après lui avoir promis le pain de Saint-Marc et une petite pension par mois, ces messieurs lui demandèrent si personne de sa famille ne pouvait la secourir.

Elle leur fit alors le récit suivant, qu'elle appuya par des papiers de famille dont il paraît difficile de contester l'authenticité.

Son père est né à Sarreguemines ainsi que ses frères et sœurs.

Son père est mort à l'hôpital de Strasbourg, et de toute la famille il ne reste plus qu'elle et un frère qui est aujourd'hui maréchal de France, accusé de haute trahison, et qui s'appelle Bazaine.

Ce frère, a-t-elle dit, était de tout temps un mauvais sujet, qui se sauvait à tous moments de la maison paternelle, et qui, à quatorze ans, s'enrôla dans une troupe de saltimbanques allemands, où il fut, paraît-il, fort malmené.

Un prêtre eut pitié de lui, le recueillit, et lui trouvant beaucoup d'intelligence, l'éleva jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Mais à ce moment la fièvre du vagabondage reprit le jeune Régnier (c'est son nom de famille); il rejoignit les saltimbanques, ses anciens compagnons, et bientôt, fatigué

d'une semblable vie, alla s'engager dans la légion étrangère avec plusieurs déserteurs allemands.

Son intelligence et son courage le firent remarquer; il passa promptement sergent-major, et, voyant son avenir arrêté parce qu'on le croyait Allemand, il déclara se nommer Régnier et être originaire de Sarreguemines.

Renseignements pris, on reconnut qu'il disait vrai: il fut porté sur les contrôles sous le nom de Régnier, dit Bazaine, et grâce à une bravoure incontestable, il conquiert rapidement ses grades, presque toujours sur le champ de bataille. On sait le reste.

Il avait changé de nom plusieurs fois dans le cours de son aventureuse jeunesse. Comme saltimbanque, en Allemagne, il portait le nom de Bax, qui se transforma en celui de Bazaine.

Sa sœur, depuis qu'il est arrivé aux positions les plus élevées, a tenté plusieurs fois de lui écrire, mais n'a jamais reçu de lui aucune réponse. Il prétend, dit-on, ne pas la connaître.

Elle a maintenant soixante-trois ans. Comme je vous l'ai dit, les pièces qu'elle a présentées offrent tous les caractères d'une parfaite authenticité, et mes amis, depuis ces révélations, hésitent entre l'in vraisemblance de ce récit presque fantastique et la difficulté de récuser ou de méconnaître les documents qu'ils ont sous les yeux.

(Peuple Souverain.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'année 1873 s'est présentée assez favorablement. Le matin, il a gelé; le ciel est resté clair, le soleil a brillé; aussi promeneurs, visiteurs et enfants ont-ils circulé toute la journée, donnant à nos rues un aspect de fête et de gaieté qu'elle ne présente qu'une fois l'an à pareil jour.

Mais, pendant la soirée, le ciel s'est couvert de nouveau et il a plu toute la nuit.

On peut bien souhaiter quelques gelées pour cette époque!

Les 405,000 hommes formant le contingent de l'armée active (classe 1871) sont appelés à l'activité pour les armées de terre et de mer.

Un centenaire vient de mourir à Moranès. Il avait 104 ans.

Ourdry, c'est son nom, menait depuis quinze ans l'existence de mendiant. Il avait connu l'aisance autrefois. Des malheurs l'avaient réduit à la misère et contraint à quêter son pain de chaque jour.

Il ignorait son âge, et malgré sa pauvreté demandait à vivre cent ans.

L'année dernière, il entra pour se reposer à l'hospice de Moranès que l'on venait d'achever. C'est là qu'il est mort.

M. Lenepveu, qui vient d'être nommé directeur de l'École de Rome, est né à Angers en 1819.

Dans le bateau qu'ils avaient arrêté, ils vidèrent un baril de résine, sur laquelle ils étendirent un lit épais de paille, mêlée à du menu bois de sapin, puis ils y déposèrent avec un soin touchant les victimes respirant encore, après leur avoir lié les pieds et les mains; ensuite s'attelant à l'amarre, ils halèrent la barque en remontant le courant à cent pas environ au-dessus du village.

Puis ils attendirent.

Par ordre de leur général, les Moscovites s'étaient rangés en bataille le long de la Varta et, pendant que le chirurgien ranimait par des cordiaux le vieux pêcheur, la femme et les enfants enduits de goudron, les Cosaques chantaient :

— Pologne! Pologne! bonne cendre pour engraisser les terres du soldat russe! Pologne à moi! Pologne à nous!

A un signal donné par un aide-de-camp, une flamme jaillit sur le bord de la rivière et éclaira vivement le bateau qui, repoussé au milieu du fleuve, descendait le courant en éclairant les eaux d'une lueur rougeâtre.

Bientôt du milieu de cette fournaise, on

vit se soulever des formes humaines, qui retombaient en se débattant et poussaient des cris déchirants.

— Vive l'empereur, notre père! hurlaient les Cosaques en trépignant.

— Vive la Pologne! répondit le vieillard en soulevant sa tête par un dernier effort.

— Tokolo, flambe ce pourceau, cria Mitved.

Le traître approcha une torche de la barbe du patriote, dont une auréole de flammes entourait aussitôt la tête. Le martyr regardait le ciel, il poussa un profond soupir et son front retomba sur sa poitrine. La jeune femme souffrit plus longtemps; le feu avait déjà dévoré ses bras et ses épaules, qu'elle se tordait encore dans les convulsions d'une épouvantable agonie.

Les Cosaques chantaient encore :

— Pologne à moi! Pologne à nous! quand le bateau incendié sombra au milieu de la Varta.

Les flammes s'éteignirent en sifflant, les eaux se creusèrent et une nuit profonde succéda à la clarté produite par l'illumination

imaginée par Mitved.

Alors du sein des ténèbres, une voix s'éleva de l'autre côté du fleuve qui criait :

— Assassins de la Pologne, Moscovites, et toi fils de Judas, soyez maudits!

Cette voix c'était celle du pêcheur polonais, partant pour rejoindre Narbut et venger les martyrs.

Narbut n'était pas loin.

De leur camp assis sur une colline couverte de sapins, Faucheurs et Enfants du Désespoir avaient pu voir glisser, sur la Varta, le brûlot épouvantable, allumé par ordre de Mitved.

Probablement aucun d'eux n'y avait prêté attention; bien qu'habités aux atrocités de leurs ennemis, ils ne pouvaient pas soupçonner ce raffinement exécrable de barbarie.

D'ailleurs, eux aussi, assistaient à un spectacle aussi émouvant que douloureux.

Le Polonais qu'au moment de l'embarquement la balle de Tokolo avait frappé, c'était Wladimir Kirposky.

Atteint grièvement à la poitrine, le vieillard

était tombé dans la Varta où, sans Magnus, il aurait probablement disparu.

Mais, comme toujours, sans calculer le danger, le vétéran avait été assez heureux pour le saisir en plongeant presque aussitôt et, le soutenant d'une main, de l'autre accroché à la barque, il avait traversé la rivière sous une grêle de balles.

Sur la rive, tous attendaient dans une douloureuse anxiété.

— Qu'y a-t-il? qu'est-ce? demandèrent plusieurs voix.

— Le seigneur Kirposky est blessé, répondit Magnus qui grimpa la berge, ruisselant d'eau et portant son maître évanoui entre ses bras.

— Chusco, César, où êtes-vous? fit Marpha.

— Par ici, ma cousine. Et mon oncle?

— Magnus l'emporte, il est blessé, peut-être à mort; mon Dieu, mon Dieu, n'y a-t-il pas moyen d'avoir de la lumière?

(La suite au prochain numéro.)

Grand prix de Rome en 1847. Ses principaux tableaux sont : *saint Saturnin, les Martyrs aux Catacombes, Pie IX à la chapelle Sixtine, la Fête-Dieu à Venise, une Noce vénitienne, Moïse secourant les filles de Madian, la Vierge au Calvaire*, des peintures dans les églises, le plafond du théâtre d'Angers et celui qu'il achève actuellement au nouvel Opéra.

THOUARS. — M. Ferrand, inspecteur, chargé de la direction des déportés de l'île d'Oléron, a été nommé directeur de la maison de détention récemment instituée à Thouars (Deux-Sèvres).

M. Santini, instituteur, et M. Laguesse, greffier-comptable au dépôt d'Oléron, passent également à la maison centrale de Thouars, le premier comme greffier-comptable, le second comme économiste.

NANTES. — Il est difficile de rencontrer des radicaux aussi peu sociables que ceux de Nantes.

La nuit de Noël, une bande de ces aimables citoyens a parcouru les rues de Nantes en chantant des chansons pleines d'horribles menaces contre la vie des honnêtes gens.

Le refrain se terminait ainsi : *Il faut leur couper la tête.*

Il s'agissait, bien entendu, des prêtres et des réactionnaires de tous genres.

Et la police ne dit rien et ne fait rien !

L'Indépendance de l'Ouest a publié la lettre suivante :

Nantes, 30 décembre 1872.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous entretenir au sujet de mon ancien compagnon d'armes, l'infortuné Asla.

Je désirais que mon nom passât inaperçu dans cette épouvantable affaire, mais plusieurs journaux m'ayant déjà cité comme étant le dépositaire des premières révélations, je n'ai plus de motifs pour ne pas faire connaître au public la manière dont le crime a été découvert et comment s'est opérée l'arrestation des criminels. La plupart des détails les plus circonstanciés et les plus exacts ont été publiés par les journaux de la localité.

Toute la vérité est là !

Le 26 de ce mois, vers deux heures, lorsque le plus grand nombre des internés espagnols était à la mairie pour recevoir les subsides, deux d'entre eux, qui me connaissaient, quittèrent leurs camarades et vinrent dans la cour de ma maison au moment où j'allais sortir. L'un d'eux me dit : « Monsieur, nous avons toute confiance en vous et je viens confier à vous seul un terrible secret.

« Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est parce que je craignais à chaque instant de tomber sous le poignard des assassins. »

Alors j'ai dit à l'Espagnol qui, tout tremblant, me parlait ainsi : Comment, vous connaissez donc les assassins ?

— Oui, Monsieur. Nous demeurons tous ensemble, et je sais tout.

— Bien, lui dis-je, vous êtes un peu en retard ; la justice vous le pardonnera. Dites-moi de suite le nom des assassins ; montez chez moi et n'en sortez plus avant mon retour.

C'est alors que, me rendant en toute hâte à la mairie, je rencontrai un des employés municipaux dont je ne connais pas le nom, mais qui était déjà venu deux fois me trouver, pour me demander des renseignements sur deux honorables espagnols partis pour Bordeaux, le lendemain de l'assassinat.

Je lui dis : Courez vite au bureau de M. le commissaire central et invitez-le à venir immédiatement chez moi, accompagné de M. le commissaire Vallée, chargé spécialement de l'enquête sur le crime.

Cet agent revint seul peu d'instants après et me dit : M. le commissaire central est très-occupé en ce moment ; il viendra vous voir un peu plus tard.

Je lui répondis vivement : retournez de suite ; dites-lui d'accourir sans le moindre retard, car je tiens les meurtriers sous ma main.

M. le commissaire central et M. Vallée se rendirent immédiatement chez moi.

Aussitôt leur arrivée, je leur donnai les noms des assassins avec prière de s'assurer de leurs personnes sur le champ, avant même d'entendre aucune des déclarations que j'allais les mettre à même de recevoir.

M. Vallée partit immédiatement, et moins d'une demi-heure lui suffit pour opérer les trois arrestations.

Pendant l'absence de M. Vallée, M. le commissaire central avait déjà recueilli et écrit les horribles détails déjà publiés.

Dans sa déposition, le révélateur indiqua d'une manière positive que les pièces à conviction, tels que la blouse ensanglantée appartenant à Yturmendi, la bourse en soie verte et le cordon de la montre de la victime, avaient été jetés dans les lieux d'aisances de la maison n° 15, rue de la Juiverie, où logeaient les assassins.

Plusieurs personnes me demandent verbalement ou par écrit quelles peuvent être les causes de l'assassinat : si c'est vengeance ou vol.

Pour satisfaire à ce besoin bien naturel de connaître les véritables mobiles d'un pareil crime, je dois répondre que le commandant Asla était un si excellent homme en même temps qu'un brave soldat, qu'il ne pouvait vraiment pas avoir d'ennemis.

J'affirme donc qu'on l'a tué pour le voler. Le commandant Asla, quoique possédant peu de fortune et une nombreuse famille, était si bon et si charitable qu'il trouvait encore le moyen de faire du bien à ses compagnons d'armes ou d'exil. C'est ce qui faisait croire à Salvator, Lorian et Yturmendi qu'il pouvait avoir sur lui d'importantes valeurs.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

CARDOZO DE BETHENCOURT,

Ancien officier de l'armée régulière de Charles V.

On écrit de Gien à l'Avenir du Loiret :

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 25 décembre, à la manufacture de faïence de Gien. Un four neuf aurait laissé échapper par une fissure des flammes qui se sont communiquées aux poutres de la toiture.

A minuit et demi, l'alarme était donnée, et quelques instants après une partie de la population giennoise était sur le lieu du sinistre et formait des chaînes. Les deux pompes de l'usine et les trois pompes de la ville furent mises en manœuvre et après trois heures et demie de travail acharné on put se rendre maître du feu et préserver les bâtiments voisins.

Les pertes sont évaluées à environ 30,000 francs et couvertes par la Compagnie le Phénix.

Dans quelques jours les ouvriers de cet atelier vont reprendre leurs travaux alors que tous les débris épars auront été déblayés.

Les autorités étaient présentes et la compagnie des pompiers nouvellement réorganisée a fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'ardeur.

Toute la classe ouvrière de la fabrique travaillait avec courage. Hommes, femmes, enfants rivalisaient d'ardeur dans cette tâche pénible ; et l'on frémissait en songeant que l'incendie pouvait devenir plus considérable et ravir le travail à tous ces bras forts et agiles, aux approches d'une rude saison.

Dépêche télégraphique.

Orléans, 31 déc., 5 h. 10, soir.

Une crue est annoncée sur la Loire supérieure ; on présume que son maximum sera de 3 m. à Digoïn et aura lieu le 1^{er} janvier, vers 4 heures du matin.

On annonce également une crue de l'Allier ; son maximum serait de 1^m 25 à Moulins et aurait lieu ce soir, vers 11 heures.

Le Cher et la Vienne n'ont pas de crue. On présume, dès lors, que le maximum de la crue, à Orléans, ne dépassera pas 2 m. ; il aura lieu le 3 janvier, avant midi.

L'année 1872 aura été remarquable par la douceur de ses deux derniers mois. Le jour de Noël, le lendemain et le surlendemain, de midi à trois heures, le thermomètre indiquait, à l'ombre, 15 degrés au-dessus de zéro.

A Noël aux balcons,
A Pâques aux tisons.

Voilà ce qui nous attend, disent tous les pronostics et tous les vieux auteurs qui ont fait des choses de la nature leur étude constante.

Il est évident que, s'il s'agit de ce qu'on appelle « les biens de la terre », il est fâcheux de voir les saisons ainsi interverties ;

mais il y a, à toutes choses, des compensations.

Nous nous mettons au balcon à Noël et nous nous chaufferons à Pâques. Soit. A Pâques, le froid se supporte plus facilement ; les jours sont longs, le soleil est déjà chaud ; tandis qu'à présent les frimas sont lugubres et les souffrances doubles.

Ne nous préoccupons pas trop de ces choses. Celui qui les régit sait ce qu'il fait, et nous avons beau nous agiter, il nous mène.

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de janvier :

Suivant nos prévisions fâcheuses, les ondées, les crues d'eau, les tempêtes et les sinistres maritimes se succèdent depuis trois mois, et cela aux époques indiquées par nous. Hélas ! ce n'est pas fini.

L'importance de la déclinaison variant peu, le mois de janvier sera encore marqué par de violentes perturbations sur la France et sur les pays limitrophes, mais moins multipliées qu'en décembre.

Temps agité, humide dans l'ensemble, avec ciel souvent couvert ou brumeux, quelques éclaircies entre les époques critiques, avec froid vif, 2^e et 3^e dizaine principalement. Neige abondante sur les points culminants, crues d'eau, fortes tempêtes.

Dépression barométrique, avec vent, pluie ou neige, suivant les régions ou l'altitude, vers le 1^{er}, péricée, syzygie, conjonction de Vénus ; « 5, » équiline ascendant, quadrature ; (8), « 2, » lunestice boréal, syzygie, conjonction de Saturne ; 16, conjonction de Jupiter, apogée ; « 21, » équiline descendant, quadrature, conjonction de Mars ; 26, lunestice austral, conjonction de Mercure ; « 28, » péricée ; syzygie, conjonction de Saturne.

Les périodes du 30 au 2, du « 4 au 7, » du « 12 au 16, » du « 20 au 23 » et du « 26 au 30 » seront marquées par des gros temps sur nos côtes. Avis aux gens de mer !

Les dates placées entre parenthèses sont douteuses, celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations.

L'ORACLE DE LA TORTUE. — On a remarqué que la tortue, acclimatée dans nos régions et vivant dans nos jardins, s'enterre à l'approche de l'hiver et ne reparait qu'au printemps.

Plusieurs personnes qui possèdent aux environs de Paris des tortues, les voient depuis quelques jours sortir de terre et se promener dans leurs jardins.

Comme généralement ces animaux sont de sûrs indicateurs des variations de saisons, cela nous porte à croire que l'hiver est bien loin, ou qu'il se passera sans sévir avec rigueur.

LES CARTES-POSTE. — Nos lecteurs nous sauront gré peut-être de leur donner, d'après le Progrès, de Lyon, quelques explications sur l'innovation votée par la Chambre à la demande de M. Wolowski.

Il s'agit des cartes-poste.

C'est à l'Allemagne qu'il faut savoir gré de l'invention ; mais l'Angleterre en a tiré, depuis sa réforme postale, en 1840, un très-grand profit.

La carte-poste circule, comme nous l'avons dit, à découvert. On écrit d'un côté l'adresse et de l'autre la correspondance.

On voit tout de suite quelle facilité on en peut tirer dans toutes les relations d'affaires, où il n'y a rien de secret, et particulièrement dans le commerce.

On porte sur soi un certain nombre de ces petits papiers, et partout où l'on se trouve, pour un oui et pour un non, pour la moindre affaire, on fait sa carte et on la lance à la poste.

Il y a dix ans tantôt que le gouvernement avait mis cette question à l'étude. Il hésitait à en faire l'essai ; il craignait que le nombre des lettres ne diminuât en proportion de l'émission des cartes.

En vain nous invoquions l'expérience faite en Angleterre.

Le nombre des lettres transportées, qui s'élevait en 1839, année antérieure à l'introduction du penny-postage, au chiffre d'environ 76 millions, montait à 917 millions en 1871, c'est-à-dire qu'il représentait une masse douze fois plus considérable.

Le nombre des lettres, depuis lors, n'a fait que progresser chez nos voisins. Il s'élève aujourd'hui à la somme fabuleuse de 915 millions de lettres.

Entre temps la quantité de dépêches s'est élevée de 25 0/0. On a compté, en 1871, douze millions de dépêches en dehors de celles destinées à la presse, — près de 2,000 dépêches par jour.

On peut voir que les cartes-poste ne font aucun tort aux correspondances par lettres, et qu'elles forment un appoint de recettes pour le Trésor, tout en rendant les plus grands services au public.

Mais il faut observer que le port de la lettre simple est de 40 centimes en Angleterre et de 12 centimes et demi en Allemagne.

La carte-poste n'atteint dans ces pays que la moitié du prix de la correspondance ordinaire.

Or, en France, où l'on a commis la sottise de porter à 25 centimes le port de lettre, alors qu'il était déjà excessif par comparaison avec le tarif d'autres pays, on s'est cru obligé de tenir ce mode de correspondance à un prix plus élevé qu'ailleurs.

La carte-poste, qui doit toujours être affranchie, coûtera donc 40 centimes dans l'intérieur de la commune, et 45 centimes d'un bureau à l'autre.

Le prix en est évidemment trop élevé. Mais c'est un grand pas de fait dans la bonne voie. Une réforme postale est indispensable en France. Il importe qu'on abaisse la taxe des correspondances sous toutes les formes, au niveau des puissances qui en obtiennent de si grands services.

Mais on y viendra tard, dans vingt ans peut-être. Il est écrit que la France retardera toujours d'un demi-siècle pour réaliser le moindre progrès.

Faits divers.

On frappe en ce moment à la Monnaie des pièces de 5 francs à l'effigie de la République.

**

Un des employés auxiliaires chargés du dernier recensement de la population parisienne a eu la fantaisie de faire une statistique assez bizarre. Profitant des renseignements généraux qu'il avait à classer, il a établi un tableau synoptique des infirmités des habitants de Paris, et voici le résultat qu'il a obtenu :

Il y a dans Paris 4,450 bossus, 4,224 manchots, 4,445 individus — hommes ou femmes — n'ayant qu'une jambe, 110 culs-de-jatte, 17 malheureux n'ayant pas de nez et 3 n'ayant ni bras ni jambes.

**

A partir du mois de mars, le système métrique sera mis en vigueur en Turquie.

**

UN FAUTEUIL DE MOLIÈRE. — Le Figaro annonce l'arrivée à Paris d'un grand fauteuil en chêne sur laquelle Molière s'est souvent assis :

On sait, dit ce journal, que l'illustre « comédien » quitta Paris depuis 1653 jusqu'en 1658, pour aller parcourir les provinces méridionales. Il y rencontra, dans le gouverneur du Languedoc, son ancien camarade du collège des Jésuites, Armand de Bourbon, premier prince de Conti, qui le retint près de lui, dans la charmante ville de Pézenas, qu'il habitait de préférence.

Ce fut Molière qui dirigea les fêtes que le gouverneur donna durant la tenue des États.

Il n'y avait pas alors de cafés, et les habitants de Pézenas se réunissaient chez le barbier Gelly. C'était chez Gelly que Molière allait s'asseoir sur le fauteuil dont nous parlons. C'était chez Gelly qu'il observait les gestes et écoutait les paroles des gens du pays et qu'il apprenait le patois de Pézenas qu'il a reproduit dans *M. de Pourceaugnac*.

**

Dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Maury a offert, au nom de l'auteur, M. Louis-Jules Michel, ingénieur des ponts et chaussées, une dissertation intitulée : *Détermination de la longueur du pied gaulois*, à l'aide des monuments antiques de Lyon et de Vienne.

La détermination de la longueur du pied gaulois repose sur l'évaluation exacte de la lieue gauloise, et c'est là que commence la difficulté ; car, suivant certains archéologues, on aurait fait usage en Gaule de deux

sortes de lieues, la lieue gallo-romaine, qui aurait eu 1,500 pas de 5 pieds, soit 2,220 mètres, et la lieue gauloise proprement dite, qui, d'après des calculs approximatifs, pouvait avoir une valeur de 2,415 mètres.

M. Michel croit que la lieue gallo-romaine a été une lieue rectifiée par les Romains, afin d'être mise en rapport exact avec leur pied. D'où il suivrait que la lieue gallo-romaine renfermerait autant de pieds romains que la lieue gauloise renfermerait de pieds gaulois. La valeur de celui-ci serait alors une fraction déterminée de la lieue gauloise. Si cette supposition est juste, tout dépend de l'évaluation précise de la lieue gauloise originelle; si donc on admet la lieue de 2,415 mètres, en la subdivisant en 4,500 pas de cinq pieds, on arrive, pour la longueur du pied gaulois, à 0^m322.

Agriculture.

Depuis une dizaine de jours, le beau temps semblait enfin revenu; mais, cette nuit, la pluie a tombé de nouveau, le vent a soufflé avec violence. Cependant, les fleuves et rivières rentrent dans leur lit; les travaux de labours sont repris. Au dire des praticiens, si le sol se ressuyait promptement et que la température ne fût pas trop rigoureuse, il serait encore possible d'emblaver les terres que des labours profonds et de bonnes fumures ont préparées à recevoir la semence et à la défendre contre la gelée. Une fumure en couverture peut, au besoin, apporter aux semences ce surcroît de protection, pour le cas où elles ne recevraient pas de la neige.

D'ailleurs, la neige en fondant aurait l'avantage de dissoudre ces engrais en couverture et d'en introduire les éléments fertilisants dans la première couche du sol.

Quant aux sols faiblement fumés et superficiellement labourés, il y a là trop de chances à courir pour les emblavures nouvelles, pour que nous assumions la responsabilité d'un avis. En tout cas, nous engageons les cultivateurs qui courront ces risques à les atténuer dans la mesure du possible par des fumures en couverture.

Dans le Midi, où le beau temps n'a presque pas fait défaut, la taille de la vigne touche à son terme; elle s'exécute au mieux; les rameaux sont bien nourris, il est facile de choisir les plus aptes à la production et à l'entretien de la souche. Le déchaussage et le provignage se font bien. Depuis quelques jours déjà, on porte des engrais dans les vignobles.

Rappelons aux cultivateurs une excellente opération au moyen de laquelle ils se feront une réserve importante d'engrais. La terre peut être utilement employée en litière. Elle retient les gaz fertilisants, surtout l'ammoniac, les déjections solides et liquides. Ainsi on économise une grande partie de la paille qu'on peut employer comme fourrage au lieu de s'en servir comme litière. Si l'on veut atteindre un double but: l'amélioration et la fertilisation du sol, on choisira pour litière la marne pour les sols acides, l'argile pour les sols sablonneux, la tourbe pour les sols pauvres. Pour utiliser la terre en litière, on creuse le sol, derrière les animaux, à vingt centimètres de profondeur sur un mètre cinquante centimètres de largeur. Tous les jours, on amène dans cette tranchée les matières solides, à l'aide d'une râclée; les urines s'y rendent naturellement. On recouvre le tout d'autant d'hectolitres de terre qu'il y a d'animaux. En nettoyant tous les mois, on obtiendra, en cinq mois, par animal, environ dix-huit mètres cubes de fumier.

DESTRUCTION DES LIMACES.

Aux ravages causés par les souris, il s'en ajoute d'autres, dans beaucoup de contrées, causés par la présence dans les champs de grandes quantités de limaces. En divers endroits, les ravages sont considérables, des champs entiers ont dû être réensemencés. L'expérience nous a appris qu'on pouvait facilement se débarrasser de ces hôtes incommodes.

De même que pour les limaçons et les loches de jardin, il suffit de semer, à la volée, quelques boisseaux de poussière de chaux, de plâtre ou même de cendre, la quantité de deux doubles décalitres à l'hectare suffit pour les détruire.

En 1865, dans une saison aussi humide que celle-ci, on avait arrêté le ravage des limaces en semant de la cendre dans les champs où elles faisaient des dégâts énormes.

Dernières Nouvelles.

Il n'y a pas de journaux de Paris ce matin.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Les Histoires de France deviennent de plus en plus nombreuses. On n'a plus que l'embarras du choix. L'Histoire de France illustrée, de MM. Bordier et Charbon, en deux volumes, se recommande autant par son texte que par le nombre de ses gravures, qui reproduisent fidèlement les événements d'après les œuvres d'art, sculptures, médailles, tableaux, estampes, etc. C'est le système suivi dans le *Magasin pittoresque* et les *Voyageurs anciens et modernes*.

M. CASAS, professeur de piano, rue Saint-Nicolas, 72, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Tout malade cède à la douce *Revalésière du Barry*, qui rend santé, énergie, digestion, sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastralgies, gastralgies, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61.224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La *Revalésière Du Barry* a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalésière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 DÉCEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53	20	» 25	» 25	» 25	» 25	» 25	C. gén. Transatlantique, j. juill.	384	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77	»	»	» 25	»	»	» 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	410	»	2	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	80	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	497	50	»	»
5 % Emprunt	84	85	» 25	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	»	»	»	»
Emprunt 1872	87	15	» 30	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208	»	»	»	»	»	»	Orléans	277	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	390	»	2 50	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	276	»	»	»
— 1865, 4 %	435	»	2	»	»	»	»	Est	267	50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	280	»	»	»	»	»	»	Nord	288	50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	»	1	»	»	»	Ouest	276	»	»	»
libéré	»	»	»	»	»	»	»	Midi	278	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	4230	»	50	»	»	»	»	Deux-Charentes	247	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	620	»	»	»	»	»	»	Vendée	243	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 12 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

COMMUNE DE BAGNEUX. ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Le maire de la commune de Bagnoux prévient les entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, samedi 11 janvier 1873, à la mairie de Bagnoux, à l'heure de midi, à l'adjudication à forfait des travaux de construction d'une salle d'asile, s'élevant à la somme de 5,077 francs 88 cent., honoraires de l'architecte compris.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, chez M. Roffay, architecte, levée d'Enceinte. (5)

A VENDRE D'OCCASION.

DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

M. CHARTRAIN, huissier et agent général d'assurances, à Lougé.

Demande un clerc et un agent. (5)

ON DEMANDE UN MÉNAGE pour une conciergerie. Inutile de se présenter sans être muni de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

M. MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LIVRES ET ALBUMS POUR ÉTRENNES EN VENTE AUX BUREAUX DE L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

PARIS, RUES DE VERNEUIL, 22, ET DE RICHELIEU, 60.

La Nature chez elle, par THÉOPHILE GAUTIER, son dernier ouvrage, chef-d'œuvre de littérature, d'art et de typographie, orné de 37 eaux-fortes de K. Bodmer, in-4° colombier grand luxe. 50 fr.
Album portefeuille, de K. BODMER, 20 eaux fortes splendides, format grand raisin, sur chine. 50 fr.
Les douze mois, dernière œuvre de GAVARNI, par THÉOPHILE GAUTIER, format grand aigle, doré. 8 fr.
Par-ci, par-là, et Physionomies parisiennes, 100 sujets, par GAVARNI, in-4° colombier, doré. 20 fr.

ABONNEMENTS A *l'Illustration*: 3 MOIS, 9 FR.; — 6 MOIS, 18 FR.; — UN AN, 36 FR. (port en sus pour l'étranger).

Les Abonnements à *l'Illustration* sont reçus chez tous les Libraires, ainsi que par les Directeurs des postes d'Italie et d'Allemagne. — Les demandes d'ouvrages ou d'abonnements envoyées directement à M. AUG^{er} MARC, directeur de *l'Illustration*, rue de Verneuil, 22, à Paris, doivent être affranchies et contenir une valeur réalisable sans frais.

Vient de paraître.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION
DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR
Par J. PICHÉRIE-DUNAN,
Professeur d'économie domestique et d'agriculture;
Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.
EN VENTE A SAUMUR,
Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

BON MARCHÉ SANS PRÉCÉDENT. SPLENDIDES ÉTRENNES NOUVELLE FRANCE PITTORESQUE. OUVRAGE INDISPENSABLE A TOUT LE MONDE. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE

DE LA FRANCE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES

L'Histoire — La Géographie physique et politique — Le Climat — Le Sol — Division politique et administrative — Description générale du Pays — Description particulière des Villes, Bourgs, Communes et Châteaux — Mœurs et Coutumes — Description pittoresque topographique — Les Arts — Les Sciences — L'Agriculture — Le Commerce — L'Industrie — La Population — L'Administration — L'Instruction publique — Bibliographie — Les Hommes célèbres — Richesses territoriales — Les Impôts — Statistique générale, politique, militaire, judiciaire, financière, etc., etc. — Histoire des principales Villes — Les Antiquités — Météorologie — Histoire Naturelle, etc. — Botanique — Législation financière, agricole, industrielle, commerciale, des travaux publics, criminelle, etc. — Nouvelle Loi militaire bien annotée, etc., etc. — Dernier recensement 1872 — Nouveaux Tarifs des Postes et du Télégraphe.

et suivi d'un Dictionnaire des nouvelles Lois, nouveaux Impôts, Décrets, etc. Promulgués depuis le 10 septembre 1870, parfaitement expliqués et annotés.

LISTE EXACTE DES 1,644 COMMUNES ANNEXÉES A LA PRUSSE

suivie de Paris Historique et Monumental
RAOUL BRAVART par MM. DE LA BRUGÈRE
Inspecteur des Ecoles de Paris. | Rédacteur en chef du *Journal historique*.

ÉDITION ORNÉE D'ENVIRON 300 BELLES GRAVURES ARTISTIQUES, DESSINÉES ET GRAVÉES PAR NOS PREMIERS ARTISTES, et suivie d'un bel Atlas contenant 100 Cartes géographiques.

Ces cartes, d'un format commode et facile à consulter, sont aussi complètes que celles des atlas qui se vendent 60 et 80 francs; 1 fort volume de 580 pages, grand in-8°, imprimé avec luxe, sur beau papier glacé et satiné.

Prix broché, les 100 cartes en noir 8 fr. | Prix relié, les 100 cartes coloriées. 12 fr.
Broché avec les 100 cartes coloriées. 10 » | Relié, doré sur tranches, les 100 cartes coloriées. 14 »

Pour recevoir ce bel ouvrage franco, bien emballé, en adresser le montant en un mandat-poste, à M. Fayard, éditeur, 49, rue des Noyers, à Paris. — On demande des voyageurs pour le placement de cet ouvrage et d'autres; écrire à l'éditeur. (619)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.